

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 22 mai 2012**

L'an deux mille dix,
Le vingt-deux mai à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du neuf mai 2012, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Adjointe au maire suppléante.

Nombre de conseillers en exercice :	16
Nombre de conseillers présents :	16
Nombre de conseillers présents ou représentés	16
Nombre de conseillers excusés :	
Nombre de conseillers absents :	

Etaient présents : Mme GUERIN Denise, M. RINALDI Serge, Mme AUBRY Christine, M. CABART Jean Claude, MM. FRERSON Alain, SERGENT Jean-Marie, M. JEANNOT Christophe, M. LALLOUETTE Joël, M. PIERRARD Didier, M. PETRICIG Jean-Michel, Mme WINISDOERFFER Inès, M. EL KHIDER Mustapha et Mme SAINT PIERRE Valérie, M. GIRARD Pascal, Mme FONTANIVE Marzéna, et Mme BLOT Laura.

Absents :

Absents excusés :

Pouvoirs

Secrétaire : Mme SAINT PIERRE Valérie

Affiché le : 1/06/2012.

**OBJET : ECOLE CONDORCET : remplacement du corps de la chaudière
– demande de subventions
N°12/46**

Considérant qu'il est nécessaire de remplacer le corps d'une chaudière datant d'une vingtaine d'année.

Considérant le devis s'élevant à 6717.39€ HT.

Considérant qu'il est possible de solliciter les subventions nécessaires au financement du projet auprès du Conseil Général.

Entendu l'exposé de Madame l'Adjointe au maire suppléante,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité,

- **DECIDE** de remplacer le corps d'une chaudière datant d'une vingtaine d'année.
- **SOLLICITE** les subventions nécessaires au financement du corps de la chaudière, auprès du Conseil Général.

- **AUTORISE** son Président à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Fait à PARGNY SUR SAULX,
L'Adjointe au Maire suppléante,
Denise GUERIN